ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taxe professionnelle

Question écrite n° 29446

Texte de la question

M. Daniel Goldberg attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sur les conséquences de la réforme de la taxe professionnelle votée en 2006 pour certaines collectivités territoriales. En effet, le manque à gagner, dit "ticket modérateur", s'est élevé pour le conseil général de la Seine-Saint-Denis à plus de 21 millions d'euros en 2007, alors même qu'il devait faire face à des dépenses supplémentaires à travers les compétences déléguées par l'État. Aussi, M. Daniel Goldberg demande à M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique quelles mesures il compte prendre afin que ce dégrèvement cesse de pénaliser les collectivités aux prises avec les populations les plus modestes.

Données clés

Auteur : M. Daniel Goldberg
Circonscription : Seine-Saint-Denis (3e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 29446
Rubrique : Impôts locaux
Ministère interrogé : Budget, comptes publics et fonction publique
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 août 2008, page 6867
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)